

QUI ?

- Les enfants nés en 2021\*
- Les nouveaux résidents



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024 - 2025

## > ÉTAPE 1 :

### J'inscris mon enfant en mairie

pour l'école des Cormiers de Saint-Germain-de-la-Coudre  
Envoyez votre dossier d'inscription complet avec les pièces suivantes :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- une pièce d'identité,
- le livret de famille,

par email à  
[mairie.stgermaindelacoudre@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgermaindelacoudre@wanadoo.fr)  
renseignements par téléphone au  
**02 33 83 24 41**

## > ÉTAPE 2 :

### Je rencontre le directeur ou la directrice.

Le ou la responsable de l'établissement  
vous contactera pour vous proposer un  
rendez-vous.

Pour vous rendre à votre entretien,  
munissez vous du livret de famille et du  
carnet de santé de l'enfant.

Communauté de communes des Collines du Perche Normand  
au 02 37 49 63 51 - [scolaire@perchenormand.fr](mailto:scolaire@perchenormand.fr)

\*possibilité d'accueillir les enfants de moins de 3 ans, selon les places disponibles